LE DIAPASON THÉRAPEUTIQUE DE JULIE SEVENAYA

Quel consommateur confronté à des problèmes de santé ne lirait pas avec attention cette accroche publicitaire qui est bien ambitieuse ?

« Marre de souffrir en silence ? Il est temps d'agir. Découvrez une solution non invasive, douce et ultra-efficace contre vos douleurs articulaires et musculaires. »

« Le Diapason Thérapeutique 128 Hz réduit les tensions sans intervention médicale. Stimule la régénération naturelle de votre corps. Avec seulement 10 minutes par jour, vous pouvez transformer votre vie. »

Ce fameux diapason est soldé à 50 % (24,90 € au lieu de 48,80 €) mais il est facile de gonfler le prix initial annoncé pour pouvoir simuler une bonne affaire.

Les personnes qui retourneront le produit commandé dans les 14 jours, comme le prévoit la règlementation, seront remboursées « dans un certain délai. » Les clients apprécieront cet engagement mentionné dans la rubrique « Politique de retour. » Or, le professionnel a obligation d'effectuer ce remboursement dans un délai maximum de 30 jours.

Ne cherchez pas Julie SEVENAYA dans les documents officiels : SEVENAYA est une simple enseigne commerciale. À sa place vous trouverez Amandine et Thibaut WILLAEY. Le site SEVENAYA.COM est exploité par l'entreprise individuelle Thibaut WILLAEY créée en décembre 2022 - et il est hébergé par SHOPIFY, société qui n'est pas un modèle de transparence.

Le slogan publicitaire « N'attendez plus : votre bien-être mérite le meilleur » est loin de rassurer le **Réseau Anti-Arnaques**.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET: 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)